

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 70 (1975)
Heft: 4-fr

Artikel: L'ICOMOS à Bruges : la sauvegarde des villes historiques
Autor: Aubert, Gabriel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174530>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ICOMOS à Bruges: La sauvegarde des villes historiques

Curieux rassemblement qu'un congrès international! Spécialistes (tantôt installés dans leur célébrité, tantôt en quête de communication avec le commun des mortels), hommes politiques (les uns soucieux de trouver des remèdes au mal qui dévore notre patrimoine architectural, les autres heureux de manifester une voyante autosatisfaction), journalistes, combattants, amateurs, tout était réuni à Bruges, en mai 1975, pour s'entretenir de *la sauvegarde des villes historiques*, sous l'égide de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites).

La rénovation urbaine paraît avoir été dictée, dans un premier temps, par la volonté de raser des quartiers insalubres pour développer un habitat hygiénique et moderne. Mais survint la «désillusion que causent trop de villes nouvelles ou de villes anciennes reconstruites» (déclara M. P. Gazzola, président de l'ICOMOS). Alors, quel équilibre établir entre deux aspirations également légitimes: bénéficié du progrès, jouir du cadre bâti grâce auquel nous gardons racine dans la civilisation européenne? De là le cortège de problèmes qu'un tel colloque permet de considérer globalement.

Approches

L'économie, d'abord. Quels sont les mécanismes qui gouvernent la rénovation urbaine et qui entraînent, partout, les mêmes conséquences? En particulier: quel sera le coût de la sauvegarde du patrimoine architectural? Plutôt que de nous demander d'emblée le prix que nous voulons verser, commençons par mesurer la *valeur* qu'il faut attribuer à ce patrimoine. Nous payons pour notre environnement naturel et culturel.

D'ailleurs les lois de l'économie doivent souvent céder à celles posées par l'homme. L'aménagement du territoire n'influe-t-il pas sur le marché des terrains? Des règles fiscales appropriées ne peuvent-elles pas favoriser la conservation? Mais l'arsenal juridique se renforce à d'autres égards: certains bâtiments seront maintenus pour leur intérêt intrinsèque, d'autres pour leur valeur d'accompagnement. On en vient à la protection des *ensembles*, tâche majeure de ce quart de siècle, tâche à peine entreprise. Et cette protection, comment la concevoir sans l'intervention de services spécialisés, dans chaque ville et, le cas échéant, dans chaque commune? Comment la concevoir sans un inventaire des biens à sauver?

La préservation des ensembles ne ressortit pas qu'au droit. Gardons-nous de négliger les pressions sociales. Sans doute, l'exode des centres anciens est lié à la recherche de logements salubres. Mais pour qui restaure-t-on? Pour les touristes? Pour complaire aux fonctions tertiaires de luxe qui envahissent les centres (magasins d'antiquités, de mode, cabarets)? Au contraire, la revalorisation des vieux quartiers nécessite le maintien d'activités diverses et de nombreuses catégories d'habitants. Ces habitants sont essentiels. Ils le sentent et s'organisent progressivement, sur le plan politique, pour obtenir que leur sort repose sur leurs propres genoux. Ils veulent être maîtres, parce qu'ils sont chez eux. D'où les mouvements qui réclament la démocratisation de l'urbanisme: vie civique dans la vie quotidienne, à l'échelle de l'habitat.

Pour sacrifier à l'usage, on a parlé d'abord d'économie. Mais son rôle et celui des facteurs juridiques, sociaux et politiques cèdent devant l'exigence culturelle. Ce que nous cherchons, c'est la sauvegarde de «l'œuvre irremplaçable du temps» (R. Lemaire, secrétaire de l'ICOMOS). Le temps qui a fait l'Europe et qui, de génération en génération, marie l'avenir au passé. Un avenir qui ne se pétrifie pas sous le regard du passé, mais qui le prolongera dans le renouveau. Echanges dans le temps, contact avec l'œuvre authentique (non avec le pastiche ou la copie), vérité de l'œuvre contemporaine qui seule incarnera notre temps aux yeux des temps futurs. Continuité de la civilisation européenne, qui n'a pas encore trouvé son expression institutionnelle, mais qui se reconnaît déjà dans son patrimoine architectural.

A l'échelle du continent

Un grand nombre des questions évoquées à Bruges sont celles qui se posent, dans chaque pays, dans chaque localité, à ceux qui préparent *l'avenir du passé*. Partout, on cherche à maîtriser le processus économique de la dégradation urbaine, à modifier les lois, à rapatrier la population dans les centres, à donner aux citoyens une meilleure prise sur les changements qui touchent le cadre de leur vie. Malgré les redites et les banalités, un congrès comme celui de Bruges permet de renforcer la collaboration internationale. Les exemples étrangers impressionnent davantage les autorités que la colère des administrés: faisons-les connaître, tirons parti des solutions apportées ailleurs aux problèmes communs. La sauvegarde du patrimoine architectural, ce n'est pas seulement un ensemble de luttes isolées: c'est l'aspiration d'un continent.

Gabriel Aubert